

JALHAY

# Des caméras pour lutter contre les déchets

Jalhay va répondre à l'appel à projet de la Région pour l'acquisition de caméras de surveillance. Contre les dépôts sauvages.

• Julie WOLFF

Comme de nombreuses communes dans la région, Jalhay est régulièrement confronté à des dépôts sauvages, que ce soit aux abords des bulles à verre et à vêtements ou dans les bois. Souvent sollicité à ce sujet par des citoyens et soucieux de venir à bout de ce fléau, le Collège a décidé de répondre à l'appel à projet lancé par la Région wallonne et l'ASBL BeWapp pour l'acquisition de matériel de vidéosurveillance. Une initiative qui avait déjà séduit plusieurs communes du Plateau de Herve (voir *L'Avenir du 6 octobre*).



Les ouvriers communaux sont régulièrement appelés pour ramasser les ordures abandonnées.

Romain RIXHON - Photo d'archive

« Nous sommes très vigilants par rapport à ces dépôts sauvages, rappelle l'échevine de l'Environnement Victoria Vandenberg (MR-IC-EJS). Nos ouvriers vont directement sur place, dès que ceux-ci sont signalés par des habitants ou par

nous, pour les enlever. Mais ce n'est pas évident et nous n'avons pas d'autre choix que d'en venir à un volet répressif. »

L'objectif est clair : pouvoir enfin mettre la main sur les auteurs de ces actes inciviques. « Malheureusement, c'est

vraiment un problème un récurrent. Je suis arrivée en juin au Collège et j'ai déjà été confrontée à quelques dépôts sauvages. Le confinement que l'on a connu il y a quelques mois et qui a engendré la fermeture momentanée des recyparcs a aussi

poussé certains à aller abandonner leurs déchets dans la nature », déplore-t-elle.

Ces caméras, qui seraient installées aux abords de points connus pour être propice à ce type de faits, ne seraient évidemment utilisées que dans le cadre de cette protection de la nature. « Il n'est pas question qu'elle serve à d'autres choses qu'à lutter contre la criminalité environnementale, assure Victoria Vandenberg. Nous respecterons donc le cadre légal que la Région wallonne propose et impose pour ce genre de dispositif ».

Le dossier jalhaytois sera remis aux différentes instances pour le 30 octobre au plus tard. « On espère vraiment faire partie des communes retenues. » Une aide de 25 000 € par commune sera en effet proposée pour acquérir l'équipement. « Si ce n'est pas le cas, nous verrons en fonction des moyens budgétaires ce que nous pouvons mettre en place », conclut l'échevine. Verdict dans quelques semaines. ■



L'Avenir - Local: Le Jour Verviers 16/10/2020, pages 8 & 9

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Le Jour Verviers

